

Biométhanisation

SAINT-HYACINTHE CONCLUT UNE SECONDE ENTENTE AVEC LIBERTÉ EN VUE DE PRODUIRE DU GAZ NATUREL

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 12 février 2018 – La Ville a conclu une deuxième entente avec Yoplait Liberté Canada, une entreprise de premier plan en transformation agroalimentaire située dans le parc industriel Olivier-Chalifoux de Saint-Hyacinthe, afin de recueillir et de traiter 41 500 tonnes métriques de lactosérum par année pour les transformer en gaz naturel renouvelable. Depuis janvier 2016, cette même entreprise dispose annuellement de près de 6 500 tonnes de résidus de yogourt selon le même procédé.

« En valorisant leurs matières organiques, les citoyens et entreprises agroalimentaires font un bon geste pour l'environnement. Ils génèrent aussi une source de revenus qui sert à améliorer les services offerts ou à réduire la charge fiscale. En 2018, les revenus attendus liés à la filière de biométhanisation s'élèvent à 5,8 millions de dollars. Saint-Hyacinthe est une pionnière et montre, une fois de plus, qu'elle est une véritable terre d'innovation », souligne le maire Claude Corbeil.



Première rangée : Hélène Beauchesne, directrice des Services juridiques et greffière, Claude Corbeil, maire et André St.Amour, directeur de l'usine de Yoplait Liberté Canada à Saint-Hyacinthe.

Deuxième rangée : Louis Bilodeau, directeur général de la Ville de Saint-Hyacinthe, Pierre Mathieu, directeur du Service de la gestion des eaux usées et de la biométhanisation et Michel Proulx, conseiller principal en sécurité et environnement pour Yoplait Liberté Canada.

« Depuis plus de 150 ans, General Mills produit de la nourriture que les gens adorent tout en investissant pour améliorer le monde qui nous entoure. Il s'agit d'une initiative importante pour la communauté et nous sommes fiers d'être un partenaire communautaire engagé et de réduire nos impacts environnementaux », déclare André St. Amour, directeur de l'usine Yoplait Liberté Canada de Saint-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe est fière d'être l'une des premières villes en Amérique du Nord à valoriser ses matières organiques grâce à la biométhanisation. Il s'agit d'un bon exemple d'économie circulaire. En effet, les citoyens et les entreprises agroalimentaires locales fournissent leurs matières organiques à la filière de biométhanisation, qui les transforme en gaz naturel renouvelable (GNR). Celui-ci est utilisé par la Ville pour alimenter sa flotte de véhicules et pour

chauffer ses bâtiments. Les surplus de GNR sont vendus à Énergir contre une rétribution qui servira à améliorer les services offerts aux citoyens.

– 30 –

Source : Direction des communications
Téléphone : 450 778.8304